



Session Plénière

Titre de la session: Le territoire comme base d'innovation et de réactivation économique, sociale et environnementale

Ligne thématique: 1- Le territoire comme base d'innovation et de réactivation économique, sociale et environnementale

Organisateurs: CGLU

Date: 27/05/21

Heure: 10 h 35 - 12 h 05 ART/ 15 h 35 - 17 h 05 CET

Plate-forme: Streaming

Capacité de la session: N/A

Inscription requise: oui

Langue: anglais, espagnol et français

Bref résumé de la session (*max.250 mots*):

La session abordera la réflexion sur les éléments susceptibles de promouvoir l'innovation et la relance économique - en tant qu'application des connaissances et de l'évaluation des soins à l'amélioration de la qualité de vie des personnes - pour favoriser la résilience et la cohésion, même à partir de la crise sanitaire et économique actuelle.

La capacité d'un territoire à convertir les connaissances et les expériences des communautés en innovation sociale, économique et environnementale, en assurant leur transfert, la valorisation des ressources endogènes, la collaboration entre acteurs ou la génération de stratégies et de systèmes de spécialisation intelligents sont des variables fondamentales pour sa développement.

Les gouvernements locaux et régionaux sont les acteurs publics qui encouragent et accompagnent le développement territorial. Avec le «pacte pour l'avenir», les gouvernements locaux et régionaux manifestent un changement de paradigme dans le concept de développement économique territorial, favorisant une reprise résiliente dans toutes les dimensions.

Au cours de la session, les points de vue et les visions des dirigeants de différentes régions et contextes sont concentrés, montrant une inspiration pour le développement économique local et mondial de leurs territoires.



1. Conceptualisation de la session (max.1000 mots)

Le territoire est une source de ressources et d'innovation. Surtout, le territoire est un lieu de rencontre, de coexistence et de culture. Bref, c'est l'espace où se déroulent les pratiques sociales et le lieu de coexistence entre les personnes et les institutions.

D'une approche territoriale au développement, les gens produisent et consomment des biens et des services dans le cadre d'institutions qui régulent les pratiques sociales, économiques et environnementales. Cette relation entre acteurs et institutions fait du territoire un espace de dialogue et de coexistence, ainsi qu'un lieu de conflit. La corresponsabilité et la disponibilité pour le consensus sont essentielles dans la recherche de solutions pour parvenir à des sociétés libres et cohésives.

L'impact de la pandémie se reflète principalement dans les environnements locaux, où la satisfaction des besoins fondamentaux et la recherche de stratégies de relèvement montrent la nécessité de renforcer les ressources publiques et la coopération public-privé. La réponse locale à la reprise sera déterminante pour enfin atteindre des niveaux comparables à la situation d'avant la crise sanitaire.

La capacité d'un territoire à convertir les connaissances en innovation sociale, économique et environnementale est l'une des variables fondamentales qui déterminera son développement. L'innovation, en tant qu'application des connaissances pour améliorer la qualité de vie des personnes, constitue une voie fondamentale dans le processus de transformation vers des territoires plus solidaires. Il est essentiel de disposer de mécanismes de collaboration, de gouvernance et de participation entre les gouvernements territoriaux, les centres de technologie et de recherche, les universités, les entreprises et la société civile, qui garantissent la croissance économique ainsi que la cohésion sociale.

La promotion des processus d'innovation territoriale dépend des ressources financières et budgétaires, mais aussi d'autres variables telles que le degré de confiance et de corresponsabilité entre les acteurs public-privé; la capacité à valoriser les ressources endogènes; l'existence de nœuds de collaboration et d'échange d'informations entre les entreprises, les institutions, les universités et la société civile; ou la capacité à générer des stratégies et des systèmes de spécialisation intelligents qui tirent parti des opportunités locales. Les périodes de transition et de reprise comme celle actuelle affectent les institutions sociales dans les domaines de la politique, de l'économie, de la technologie, de l'éducation, entre autres, ce qui nécessite une réflexion pour un renouvellement et une transformation positifs de celles-ci et pour reconsidérer le concept lui-même d'innovation et comment garantir son effet sur le grand public et ses institutions.



L'axe 1 «le territoire comme base de l'innovation sociale, économique et environnementale» analyse les processus d'innovation qui ont une base territoriale dans leur développement, où l'interaction entre les institutions locales publiques et privées, ainsi que les organisations de la société civile, est décisive.

L'axe 1 démontrera la pertinence de l'élaboration d'un Pacte pour l'Avenir pour le groupe des gouvernements locaux et régionaux. Un engagement humain et planétaire. animés par la solidarité, l'égalité, la culture et des institutions responsables qui ne laissent personne et aucune place de côté. L'axe 1 couvrira les trois axes du Pacte, dont la planète, la population et le gouvernement, avec un accent sur l'innovation territoriale.

Les dirigeants du mouvement municipal sont convaincus que les fruits de leurs débats et expériences partagés doivent nourrir et façonner les agendas mondiaux, et ce Compact est destiné à refléter les principes, les valeurs et les aspirations partagés de nos communautés, et à vraiment aller au-delà. De accords internationaux. Le Pacte incitera la communauté internationale à aller plus loin et à montrer l'engagement et la capacité de tous les acteurs.

L'innovation passe également par la recherche de nouveaux paradigmes et modèles de production, de distribution et de consommation garantissant une croissance juste, équilibrée et soutenue. La spécialisation intelligente du territoire, l'engagement pour la qualité dans les processus et les produits, l'application des connaissances aux processus économiques et sociaux, l'utilisation des nouvelles technologies de communication visant à améliorer la qualité de vie et la durabilité Environnement et coresponsabilité entre tous les les acteurs qui la composent sont des questions de premier ordre.

Les alliances public-privé, dans le cadre d'une planification stratégique visant l'innovation et la cohésion sociale, sont essentielles. Les gouvernements locaux ont une responsabilité incontestable à cet égard. Le secteur public doit non seulement garantir les ressources de base à tous les citoyens, afin que personne ne soit laissé pour compte, il doit également être en mesure d'innover dans les processus, les techniques et les résultats.

2. Objectifs (max.100 mots)

1. L'articulation entre les acteurs et le rôle du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile. Le développement durable, et le développement économique local en particulier, nécessitent un système d'acteurs pour soutenir et renforcer la productivité locale et avec cet emploi, ces connaissances et cette innovation.



2. Le défi et la sortie de la pandémie. Il est clair que l'urgence nécessite des alternatives au modèle économique de croissance mondiale et financière, largement motivée par les cycles spéculatifs qui se sont déroulés après la Seconde Guerre mondiale. Quels sont les processus d'innovation menés par les gouvernements locaux, quelles sont les mesures de soutien aux systèmes de parties prenantes que les gouvernements locaux, régionaux et nationaux seront en mesure de fournir?

3. Nous avons des références, des exemples d'innovation vers des processus de croissance durables et inclusifs: l'économie circulaire locale, l'économie résiliente, les systèmes économiques urbains-ruraux.

4. Les systèmes d'innovation territoriale, transformer les connaissances en innovation. Dans ce cas, un changement fondamental peut être observé, la connectivité précédemment associée aux parcs technologiques et aux incitations fiscales, apparaît maintenant à travers de nouvelles variables. Les données sont la clé, comment investir dans une spécialisation intelligente?

3. Principaux points de discussion (*max.150 mots*)

En fin de compte, l'Axe 1 part du fait que l'innovation est un terme largement utilisé dans divers contextes. La plénière donne le cadre d'un point de vue politique et de leadership des territoires, avec la réflexion suivante

1) Le territoire est un espace de dialogue et de coexistence, ainsi qu'un lieu de conflit. La coresponsabilité et la disponibilité entre les parties prenantes sont essentielles pour promouvoir l'innovation sociale.

2) La connaissance - qui implique à la fois la reconnaissance des besoins et l'identification des potentialités - provient du territoire. La capacité des territoires à gérer et à convertir les connaissances en innovation.

3) Un système d'innovation territorial ou urbain, au-delà des ressources financières, peut valoriser les ressources et générer des stratégies et des systèmes de spécialisation distribués.

4) L'innovation passe aussi par la recherche de nouveaux paradigmes et modèles de production, de distribution et de consommation qui garantissent une croissance juste, équilibrée et soutenue.

5) En particulier, le renforcement du secteur public local et régional pour fournir et garantir les services publics se manifeste comme un axe prioritaire pour garantir la fourniture des ressources et des services de base. Le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans les soins de santé causés par la crise du COVID 19 les a positionnés comme des acteurs clés dans la gestion quotidienne contre la pandémie et dans la réaction pour répondre aux besoins immédiats des citoyens, en cas de pilotage d'un changement de paradigme en développement économique local.

4. Liste des intervenants et modérateur

- Modératrice: Emilia Saiz, CGLU
- Juan Espadas, maire de la mairie de Séville



- Carolina Cosse, maire de Montevideo (CGLU)
- Eugène Aka Aouélé, président de l'ARDCI
- Michael Fakhri, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, professeur agrégé, faculté de droit de l'Université de l'Oregon
- Francesco Rampa, Bureau Sherpa du G20, Cabinet du Premier ministre Gabriel Ferrero directeur DGPODES Espagne
- Manuel Calvo, Vice-gouverneur de Cordoba, Argentine

5. Documents pertinents (*s'il y a lieu.*)

Décatalogue CGLU et note d'orientation de CGLU sur la gouvernance des urgences.